

SEPTEMBRE 2019

UNE INAUGURATION « HISTORIQUE » POUR LE CENTRE BOURG

Le projet de réaménagement du centre bourg aura mobilisé l'équipe municipale durant tout le mandat. Cette nouvelle mutation importante, la dernière datait des années 60, a permis d'ouvrir ce lieu vers les espaces et équipements publics en permettant une véritable mise en valeur de l'église. Les objectifs de rénovation, de mise en accessibilité et de sécurisation étant atteints, il n'y avait plus qu'à clore cette opération par une inauguration fidèle et en harmonie avec l'esprit voulu dans la conception de l'aménagement de ce qui est notre cœur de bourg. Opération réussie, la soirée du 6 septembre 2019 restera dans les mémoires de ceux qui l'ont vécue.



Selon une citation, on a coutume de dire « Celui qui ne sait d'où il vient ne peut savoir où il va », nul doute que la projection sur la façade de l'église du film « Il était une fois St Malo du Bois », a permis aux malouins d'hier, d'aujourd'hui et de demain, de mieux se situer concernant leur identité et celle de leur village.

Avoir pu offrir ce moment riche d'histoire, d'émotion et d'échanges chaleureux, et qu'il soit partagé par un public aussi nombreux (plus de 1000 personnes) sont la plus belle récompense au terme d'un tel projet. Merci à tous ceux qui y ont apporté leur contribution et plus particulièrement aux jeunes bénévoles qui ont travaillé sur le film.

En cette rentrée, l'activité reste intense, avec le démarrage de la construction des nouveaux sanitaires du camping, le transfert des ateliers techniques municipaux dans la zone de la Perdriette et la réaffectation des anciens locaux, un petit réaménagement dans le cimetière, ainsi que le lancement de l'étude concernant la création d'une petite salle pour répondre à différents besoins associatifs (Centre de Loisirs, Bibliothèque...).

Nous arrivons dans les derniers mois de notre mandat municipal. Mon engagement au service de la commune remonte à 1989, soit 31 ans en mars prochain dont 12 années en tant que maire. J'ai exprimé à mes conseillers ma volonté de passer le flambeau lors des prochaines élections municipales (15 et 22 mars 2020). A ce moment-là, vous serez amenés à élire une nouvelle équipe municipale pour conduire notre commune et imaginer le Saint Malo de demain.

Un mot enfin pour remercier et saluer l'engagement qui a été celui d'Alain BOUCHER, qui nous a quittés cet été. Son dévouement a toujours été entier, qu'il soit au sein de l'équipe municipale, du CCAS ainsi que dans le monde associatif.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin.

Le Maire, Jean-Claude VIGNERON

Décisions du Conseil Municipal

Le détail de ces comptes-rendus est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Sauf indication contraire, toutes les délibérations et décisions ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Conseil du 24 juin 2019

Finances

Renouvellement ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Mutuel dans les mêmes conditions que celles définies lors de la souscription en 2018.

Vote des tarifs des salles communales pour l'année 2020

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs des salles communales pour l'année 2020 au même niveau qu'en 2019.

Animations culturelles

Spectacle "Manger" organisé par St Laurent en partenariat avec St Malo

La commune de Saint Laurent sur Sèvre, en partenariat avec la commune de Saint Malo du Bois, a programmé un spectacle burlesque musical le samedi 14 mars 2020, joué par La Compagnie Zygomatic de Bressuire (4 comédiens-chanteurs) et intitulé « Manger ».



Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour l'organisation conjointe du spectacle « Manger » avec la commune de St Laurent sur Sèvre. Le déficit ou l'excédent sera partagé entre les deux communes.

Intercommunalité

Composition du conseil communautaire pour le mandat 2020/2026

Le Conseil Municipal doit se prononcer, avant le 31 août, sur le nombre et la répartition des sièges au conseil communautaire du Pays de Mortagne pour le mandat 2020-2026.

Une répartition dite de droit commun est fixée par la loi. Il est cependant possible de trouver un accord local. Pour que cet accord local s'applique, il faut que la majorité qualifiée des communes se soit prononcée en ce sens (2/3 des communes représentant 50% de la population ou la 1/2 des communes représentant les 2/3 de la population).

Différents scénarios sont envisagés, le Conseil Municipal décide de retenir le scénario N° 3, à savoir 36 conseillers communautaires, dont 2 pour Saint Malo-du-Bois.

Ressources humaines

Renouvellement des 3 postes de surveillance pendant la pause méridienne de la cour de l'école

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de 3 postes d'adjoints techniques du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020 inclus pour une durée de 3.73 heures hebdomadaires.

Partenaires extérieurs

Convention d'occupation de bâtiments communaux

Les conventions concernent l'utilisation du bâtiment « restaurant scolaire » par l'AGRESPO (association en charge du restaurant scolaire) et Familles Rurales (association gestionnaire du centre de loisirs).

Cette mise à disposition du bâtiment est réalisée à titre gracieux.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition du restaurant scolaire selon les conventions établies.

Questions diverses

➤ Assermentation d'un agent

La commune souhaite assermenter un agent afin d'assurer la surveillance de la voie publique.

➤ Information marché sanitaires camping

Le montant des marchés signés pour les travaux est de 336 901.80€ HT.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Badminton



Après une trêve estivale d'un mois, les entraînements de badminton ont repris le 26 août à la salle omnisport de Saint Malo-du-Bois.

Le club de badminton de Saint Malo-du-Bois est avant tout un club de loisirs et convivial.

Il accueille des adhérents dès 16 ans, femmes et hommes tous niveaux confondus.

Cette année encore, le club a enregistré plus de **50 adhérents**.

Les entraînements ont lieu les lundis à partir de 19h45 et les mercredis à partir de 20h00.

L'association organise tout au long de l'année des tournois internes entre licenciés. Ces moments sportifs permettent de créer ce lien convivial et de passer du temps ensemble dans le jeu et le fair-play.

Pour la 3ème année consécutive et face au succès des années précédentes, le club réitère son tournoi de badminton et de palet, le « Badminpal ».

Il est ouvert à tous licenciés, non licenciés, au plus de 16 ans... et aura lieu cette année **le samedi 19 octobre à partir de 13h30 à la salle omnisport**.

Les équipes pourront s'affronter au badminton et au palet.

Le deuxième tournoi de badminton aura lieu, quant à lui, en nocturne, le **vendredi 5 juin 2020**.

Vous souhaitez un renseignement, une information complémentaire ou bien rejoindre le club, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous souhaitez faire du badminton mais ne savez pas trop si cela peut vous convenir, n'hésitez pas à faire une ou deux séances d'essai.

Contacts :

Nathalie RETAILLEAU - Tél. 02 51 64 73 28

Tiphaine MENARD – Tél. : 09 50 18 54 17



L'association Vent d'éveil

Avec plus de **60 inscriptions** cette saison 2019/2020, les inscriptions à Vent d'éveil sont encore possibles. Âgés de **4 à 8 ans**, les enfants se retrouvent depuis le 13 septembre lors de séances sportives et ludiques le vendredi soir à la salle de la Clé des Sports à Saint Laurent-sur-Sèvre ou le samedi matin à la salle des sports de Saint-Malo-du-Bois. Le programme éducatif et sportif établi par nos éducateurs diplômés en début de saison est très complet et varié. Activités gymniques, jeux d'opposition, activités roule et glisse (rollers, trottinettes...), jeux athlétiques, parcours d'orientation composent les séances des enfants.



Côté bureau, 5 membres ont quitté l'association lors de la dernière assemblée générale. Seul Emmanuel RAMBAUD nous a rejoints. Aussi, nous lançons un appel à ceux qui souhaiteraient s'investir dans une association très dynamique. A ce jour, le bureau est composé de : Loïc MARSAULT (président), Luc ROBINEAU (secrétaire), Charles GUINAUDEAU (trésorier), Laure LE SAUX, Anthony ROUSSEAU, Emmanuel RAMBAUD.

Manifestation à venir : Sinon, côté événement, l'association organise sa 1ère journée sport de la saison, celle-ci aura lieu le jeudi 24 Octobre de 9H30 à 16H30 (prévoir le pique-nique) à la salle des sports de Treize-Vents pour les enfants de 8 à 14 ans (nés entre 2006 et 2012). Cette journée sera dispensée par notre éducateur Damien aidé d'Anthony. Des activités innovantes viendront s'ajouter à celle déjà proposées (flag rugby, Ultimate, Bimball, etc...). Attention, les places sont limitées ! Le tarif est de 12€. Vous trouverez les infos pratiques ainsi que le lien pour les inscriptions sur notre site www.ventdeveil.fr.

Nous vous invitons à retrouver les images de chacune de nos animations sur notre page Facebook. www.ventdeveil.fr - contact@ventdeveil.fr - <http://www.facebook.com/ventdeveil>

Le bureau

AGRESPO

Restauration Scolaire de Saint-Malo-du-Bois

L'année scolaire 2018/2019 s'est achevée le jeudi 4 juillet sur un pique-nique, très apprécié par les élèves et par les membres du bureau présents.



Maintenant, c'est le temps de la rentrée.

Tout d'abord, nous rappelons que le site de la cantine www.restaurant-scolaire-agrespo.fr permet aux familles de planifier les jours de cantine souhaités, et ce avant le 20 du mois. Néanmoins, il reste nécessaire de prévenir le restaurant scolaire pour tout changement. Il est possible de laisser un message qui sera pris en compte au : **02 51 92 34 93**

Trois personnes ont quitté l'équipe de cantine cette année : Elham POUPIN, Jocelyne PERRAULT et Josiane BERTRAND. Nous leur souhaitons bonne continuation. Catherine FERREIRO et Nathalie LECULEUR ont rejoint dès le 2 septembre Nathalie GUEDON, Marie-Line DRAPEAU et Josiane MOREAU (dont l'arrivée date de début janvier).

Enfin, un très grand merci à Hélène BEAUFRETON. Cette dernière cesse ses fonctions au sein du bureau. Membre actif dès septembre 2012, Hélène a assuré le poste de vice-présidente d'octobre 2013 à septembre 2019 et gérait aussi les plannings et les prélèvements. Le bureau accueille avec plaisir un nouveau membre : Sandrina JADAUD.

Pour conclure, nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale :

Le mardi 1^{er} octobre à 20H30 (salle polyvalente).

Anita BOUCHET et Lucie DIXNEUF
Pour l'AGRESPO

APEL-OGEC

C'est reparti pour la rentrée de l'école Saint Louis de Gonzague. Le 2 Septembre, 186 enfants ont franchi les grilles de l'école pour cette nouvelle année scolaire.



L'école dispose de 8 classes correspondant à tous les niveaux de la Petite Section au CM2. Cette année, plusieurs projets verront le jour, notamment la construction de nouvelles classes et annexes, mais aussi de nombreuses autres actions menées par l'équipe de l'APEL/OGEC (l'assemblée générale sera le moment pour vous expliquer ces différents projets).

3 dates à retenir :

- le **vendredi 18 octobre : marché nocturne**. Nous nous retrouverons devant l'école jusqu'à la nuit tombée pour profiter des différents exposants, ainsi que des réalisations culinaires des enfants.

- le **jeudi 7 novembre : assemblée générale**. L'équipe APEL/OGEC refera le bilan de cette année scolaire et vous fera part des projets à venir. D'ailleurs, si vous avez des idées et envie de les rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître...

- le **samedi 14 décembre : l'arbre de Noël**. Les enfants danseront sur scène inspirés par un conte de Noël. Ensuite, Le bureau vous proposera un repas de Noël.
Information importante aux personnes ayant un enfant en âge d'être scolarisé en 2020 : afin de connaître et de compléter au mieux nos effectifs, n'hésitez pas à contacter M Benoît CHATEIGNER au 02.51.92.35.26 ou ecole.slg.stmalo@wanadoo.fr.

Bonne année scolaire à tous

Les bureaux APEL/OGEC

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE DES 16 ANS POUR LES FILLES ET LES GARÇONS

Si vous êtes né(e) en Octobre, Novembre, Décembre 2003, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile avant le 31 décembre 2019.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous êtes nouvellement arrivé(e) sur la commune ou avez 18 ans, pensez à venir vous inscrire en mairie.



INFOS DIVERSES

Remise en ligne du site internet

Comme évoqué dans le Trait d'Union de juin dernier, le serveur de notre site internet avait été victime d'une attaque. Il a fallu que notre agence travaille sur un nouveau logiciel pour le remettre en œuvre, ce qui, et nous le regrettons, a pris plusieurs mois. Il est maintenant opérationnel depuis la mi-septembre. Vous pouvez donc à nouveau le consulter sur : www.saintmalodu-bois.com pour vous informer sur la vie de notre commune.



Vous pouvez vous inscrire à la newsletter en bas de la page d'accueil du site, ce qui vous permettra de recevoir directement les actualités et les communiqués que nous mettrons en ligne.

Parcours permanents sur la base de Poupet



Ce parcours d'orientation, à réaliser sous forme ludique, récréative ou sportive est accessible à tous : familles, touristes, randonneurs, sportifs ... Seul ou en groupe, à votre rythme, voici une façon originale de découvrir le site de Poupet, d'explorer la nature sous un autre angle, tout en respectant l'environnement.



Entre jeu de piste ou chasse au trésor, partez à la recherche de balises numérotées et positionnées à des points précis.

Choisissez votre parcours selon vos envies et la durée qui vous convient. Comptez entre 1h et 2h.

En éco citoyen, les cartes sont plastifiées pour être réutilisées. Merci d'entre prendre soin.

Possibilité de les retirer et de les rapporter dans les lieux ci-dessous à St Malo :

- Commerces et Mairie
- Gîtes d'accueil
- Auberge de Poupet

Cartes téléchargeables sur le site de St Malo : www.saintmalodubois.com sous l'onglet « S'y divertir ».

Maintenant, à vous de jouer !

Animation Noël



Les réalisations mises en place pour les fêtes de fin d'année ont été très appréciées des Malouins l'an passé. Un grand merci à Bernadette, Daniel, Pierrot, Natacha pour leur investissement depuis le début de cette activité. Leurs idées, leur disponibilité et leur enthousiasme ont été très appréciés.

Ainsi donc, une partie de l'équipe se met de nouveau à l'œuvre pour restaurer, compléter notre stock déjà bien important !

Pas besoin d'être un pro artistique !

On dessine, trace, peint, découpe, agrafe, emballe des paquets....

Vous êtes intéressés ? Venez nous rejoindre même si ce n'est qu'une seule fois ! Vous aurez votre place.

**Du mardi 1^{er} octobre
à fin novembre
de 20h à 22h
aux ateliers « La Perdriette »**



NOUVEAUTÉ !

Le samedi matin 19 octobre de 8h30 à 11h30

Atelier ouvert : C'est les vacances ! Occasion pour les scolaires, étudiants... de venir réaliser sa propre déco. Seul ou en équipe, participez à l'embellissement de notre commune.

La commission environnement Noël
Lydia, Michelle, Catherine, Mikaël, Yohan

Objets trouvés

Divers objets sont trouvés sur la commune et rapportés en mairie. Certains sont là depuis quelques jours, d'autres quelques mois, voire quelques années. Ainsi casques, vestes, sacs à dos,..... attendent leurs propriétaires. S'adresser à l'accueil de la mairie.



Changement point de collecte

La Communauté de Communes du Pays de Mortagne, à qui revient la compétence de la gestion des déchets sur le territoire, a décidé le renouvellement des colonnes d'apport volontaire. Profitant de ce renouvellement et après constatation répétée de dépôts sauvages qui provoquent de véritables nuisances visuelles, olfactives, des risques sanitaires et un surcoût pour le nettoyage, les colonnes de la place du Doué sont déplacées vers l'unique point de collecte situé sur le parking du stade qui est derrière la mairie.



Désormais, vous devez déposer les verres, les papiers et les ordures ménagères dans les nouvelles colonnes semi-enterrées près desquelles est installé un système de vidéosurveillance.

Un conteneur textile est également à votre disposition. Vous pouvez y déposer dans des sacs fermés: les vêtements, les oreillers, les couettes et traversins, les chaussures (liées par paire), le linge de maison et les peluches : rideaux, draps, etc., les petites maroquinerie : sac à main, portefeuille, etc.

Dépôts sauvages interdits

Article R 632-1 et R635-8 du Code Pénal,
réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets
en dehors des lieux désignés à cet effet,

**Amendes prévues pour
les contraventions
de 180 € à 1 500 €**

Réseau intercommunal des bibliothèques

« Le rire dans tous ses éclats »

C'est la thématique du rire qui a été choisie pour les 12 bibliothèques de la Communauté de Communes pour une nouvelle édition de la « parenthèse animée ». La Malle aux livres de Saint Malo propose un atelier créatif « Portraits décalés à la manière de Christian Voltz » aux enfants à partir de 5 ans sur inscription le mardi 22 octobre à 10h30 à la bibliothèque.

Pour connaître les animations proposées dans les autres communes et auxquelles vous pouvez participer, consultez la lettre d'information n°36 de la Communauté de Communes ou sur www.biblio.mortagne-vendee.fr.

Pour obtenir des infos ou s'inscrire : reseaudesbibliotheques@mortagne-vendee.fr
ou 02 51 63 69 26

RAM

(Relais d'assistants maternels intercommunal)

Muriel MENARD, animatrice du RAM organise des matinées d'éveil sur tout le territoire. Elles sont réservées aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel.



Sur une même matinée, 2 créneaux horaires sont au choix : de 9h à 10h15 ou de 10h30 à 11h45. La commune de Saint Malo est associée à la Verrie (Chanverrie). Pour ce trimestre, les séances auront lieu les 3 octobre et 19 décembre à Maison de l'Enfance à la Verrie et le 28 novembre à l'Accueil de loisirs « L'Arche des p'tits loups à Saint Malo.

Des séances bébés-lecteurs sont également programmées pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou de leur famille. Elles auront lieu à La Verrie (Chanverrie) les 26 septembre et 26 novembre à 9h30 ou à 10h30 à la bibliothèque et à Saint Malo les 17 octobre et 5 décembre à 10h à la bibliothèque La Malle aux livres.

Retrouvez le programme complet des animations du RAM sur www.paysdemortagne.fr.

Contact : 02 51 63 69 19

ram@mortagne-vendee.fr

Animation Enfance famille

« Pareil/pas pareil »

De nombreuses animations sont programmées pour la 27^{ème} édition sur le territoire. A Saint Malo aura lieu une soirée parentalité sans les enfants le mardi 5 novembre à 20h15 à la salle socio-culturelle. Séverine Huguenin animera cette soirée qui a pour thème : « Comment communiquer avec son enfant ? »

Pour connaître les animations sur les autres communes du territoire, consultez la lettre d'information de la Communauté de Communes n°36 ou sur www.paysdemortagne.fr

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Pirouette

Les 3 sites du LAEP du territoire ont rouvert leurs portes début septembre. Ces lieux s'adressent aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un proche (papy, mamie,...). Pirouette est ouvert de 9h15 à 12h :



-Le lundi et le vendredi à l'Espace Boutons d'or de la Gaubretière.

-Le mardi à l'accueil de loisirs Chapi Chapo de Mortagne-sur-Sèvre.

-Le jeudi au local périscolaire de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Deux professionnelles proposent dans une ambiance très conviviale des activités, des jeux,..... et animent des temps d'échange entre parents.

Une cotisation de 15€ /an est demandée pour soutenir l'association mais n'a pas de caractère obligatoire.

Pour tout renseignement : 02 51 57 27 91
lapirouette.admr85@laposte.fr

Prévention séniors

« Vieillir est une chance, bien vieillir est un art »

Le service Prévention séniors de la Communauté de Communes vient de présenter son programme d'actions collectives de prévention pour les séniors de tout le territoire.

Pour cette période de septembre à décembre, il n'y a pas d'activité proposée à Saint Malo mais tous les malouins de plus de 60 ans peuvent s'inscrire aux activités et animations proposées dans les autres communes.

Vous trouverez le programme dans la lettre d'information n° 36 de la Communauté de Communes parue récemment et sur www.paysdemortagne.f. Pour tout renseignement et inscriptions, contacter le service au 02 51 67 59 96 et par mail : prevention.seniors@mortagne-vendee.fr.



Rencontre avec séniors

Le Département, en partenariat avec les Communautés de Communes, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales) organisent prochainement en Vendée des réunions d'échanges avec les séniors afin d'informer et de sensibiliser au bien vieillir. La plus proche de notre commune se tiendra le **jeudi 24 octobre 2019 à 9h dans l'Amphithéâtre de Saint Fulgent.**

Vous cherchez une information ou vous avez besoin d'aide ? Des professionnels spécialisés dans l'information et l'accompagnement médico-social des séniors et de leurs proches seront présents pour répondre sur des sujets essentiels liés au **Bien vieillir**.
Renseignements : sda@vendee.fr



Salon Bien Vieillir

Le salon Bien Vieillir en Vendée aura lieu **les vendredi 18 et samedi 19 octobre 2019 au Parc des expositions des Oudairies à La Roche-sur-Yon, de 9h30 à 18h**. Ce salon est un véritable lieu d'échanges et d'informations pour préparer au mieux le passage de la vie active à la retraite. Les séniors sont une génération pleine de vie et de projets. Tout est mis en œuvre pour que les visiteurs repartent avec un carnet d'adresses bien rempli pour pouvoir réaliser leurs futurs projets. C'est l'évènement incontournable pour les Vendéens de plus de 60 ans ! En plus de l'espace d'exposition, des conférences et ateliers seront proposés durant toute la durée du salon. Un espace de restauration sera également mis à disposition des visiteurs.



Mairie de Saint-Malo-du-Bois
Place du Souvenir - 85590 Saint-Malo-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - Fax : 02 51 92 38 65
mairie@saintmalodubois.com - www.saintmalodubois.com



AGENDA

Mardi 1^{er} octobre à 20h30

Assemblée générale de l'AGRESPO à la salle polyvalente.

Jeudi 3 octobre à 13h30

Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.



Dimanche 6 octobre à 7h00

Marathon de pêche en doublette organisé par la Gaule St Laurentaise sur la base de Poupet.

Jeudi 17 octobre à 13h30

Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.

Vendredi 18 octobre à 17h00

Marché nocturne de l'école devant l'école, chemin de Benet.

Samedi 19 octobre

-Atelier déco de Noël de 8h30 à 11h30 aux ateliers de la Perdriette.



-Tournoi Badminal à la salle de sports à 13h30.

Mardi 22 octobre à 10h30

Atelier créatif à la bibliothèque pour les enfants à partir de 5 ans sur inscription.

Jeudi 24 octobre

-Journée sport organisée par Vent d'Eveil à la salle de sport de Treize-Vents de 9h30 à 16h30.
-Concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle à 13h30

Mardi 5 novembre à 20h15

Conférence « Comment communiquer avec son enfant ? » organisée par Animation Enfance et Famille à la salle socio-culturelle.

Jeudi 7 novembre

-Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle à 13h30.
-Assemblée générale de l'école à la salle socio-culturelle à 20h30.

Dimanche 17 novembre à 10h30

-Cérémonie Sainte-Barbe à la salle de sport.



-Concours de belote de l'UNC-AFN – Soldats de France à la salle socio-culturelle à 13h30.

Vendredi 21 novembre à 13h30

Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.

Vendredi 5 décembre à 13h30

Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.

Samedi 7 décembre

-Commémoration cantonale de la fin du conflit 14-18 (AFN + Communes du Pays de Mortagne) à la salle socio-culturelle.
-Téléthon à la salle socio-culturelle.

Samedi 14 décembre à 18h30

Arbre de Noël de l'école à la salle de sport.

AGENDA

Dimanche 15 décembre à 13h30

Loto organisé par le Basket à la salle la Clef des Champs à St Laurent sur Sèvre.



Jeudi 19 décembre à 13h30

Mini-concours de belote du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.

Vendredi 20 décembre dans la matinée

Spectacle de Noël organisé par l'école à la salle socio-culturelle.

2020

Samedi 11 janvier à 20h30

Vœux du Maire à la salle socio-culturelle.

Samedi 18 janvier

Galette des Rois organisée par Vent d'Eveil à la salle socio-culturelle.

Lundi 20 janvier à 14h00

Assemblée générale du Club de l'Amitié à la salle socio-culturelle.

Samedi 25 janvier à 11h00

Assemblée générale et poule au pot de l'UNC-AFN Soldats de France à la salle socio-culturelle.

ETAT CIVIL

Naissances



Le 19 juin 2019

HÉRISSÉ Emma

Le 20 juin 2019

GROLLEAU Jeanne

Le 21 juin 2019

BOUDAUD Noa

Le 25 août 2019

ROBIN Khaly

Mariages



Le 22 juin 2019

FORTIN Estéban & JADAUD Manon

Le 22 juin 2019

MAYEUR Benoît & BOBINET Audrey

Le 6 juillet 2019

DIGUET Cédric & HUET Vanessa

Le 14 septembre 2019

ROY Anthony & BARRAUD Jennifer

Le 21 septembre 2019

HÉRISSÉ Matthieu & BERTHELOT Charlène

PARUTION DU PROCHAIN
BULLETIN JANVIER 2020

MAIRIE

Place du Souvenir - Saint Malo-du-Bois

Tél. : 02.51.92.33.32.

Fax : 02.51.92.38.65.

nathalie.retailleau@saintmalodubois.com

Site : www.saintmalodubois.com

Décès

Le 20 août 2019

BOUCHER Alain 74 ans

Le 22 septembre 2019

JADAUD Marie Rose 90 ans

